

# LE SNES UN OUTIL INDISPENSABLE au service de la Profession et du Service public

Reconstruire le Service public d'Éducation  
Revaloriser nos métiers et nos carrières  
Reconquérir des droits sociaux



Un outil irremplaçable : le SNES



## Cotisation syndicale « trop chère » ?

La réduction d'impôt est égale à 66% du montant de la cotisation : ainsi une cotisation de 115 € (certifié 3<sup>ème</sup> échelon) ouvre droit à 75.90 € de réduction d'impôt et

ne « coûte » donc en réalité au final que 39.10 €.

Il est possible de payer en 6 prélèvements fractionnés.

## A quoi sert la cotisation syndicale ?

Le SNES a besoin des cotisations des adhérents pour ses publications, son site Internet, son fonctionnement quotidien (téléphone, courrier, locaux...), pour organiser les réunions et les stages syndicaux, former ses élu(e)s dans les commissions paritaires.

Ce sont ses seules ressources car il ne reçoit aucune subvention directe de l'État. Les comptes, vérifiés par un expert comptable indépendant, sont publiés à chaque congrès.

**C'est ce qui fait sa force  
et fonde son indépendance.**

## Le SNES outil et propriété des syndiqués

Le SNES est l'outil et la propriété de ceux et celles qui le constituent et le font vivre.

A chaque échelon, les décisions sont prises le plus démocratiquement possible en essayant de rassembler une grande majorité des adhérents et au-delà la majorité de la profession. Le SNES est un syndicat fondateur de la FSU et avec elle, il tente de rassembler bien au-delà.

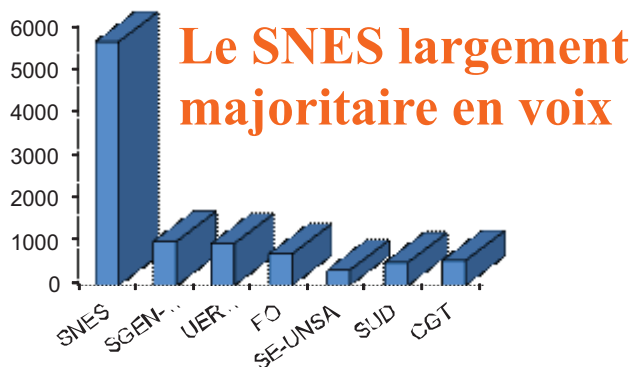
Dans l'établissement c'est sous l'impulsion de la section SNES et avec tous les collègues que se décident les actions à mener.

## Défense des personnels et syndicalisation

Le SNES, fort de la confiance majoritaire des collègues et du nombre de ses élus, défend **tous** les personnels, avec le souci constant de l'équité pour tous. Cette activité n'est possible que grâce aux moyens financiers que seuls les syndiqués du SNES lui apportent.

Chacun comprendra donc que le SNES accorde une **priorité à ses syndiqués** en ce qui concerne l'information avant et après les commissions.

## Le SNES syndicat majoritaire dans l'académie de Versailles



**SNES**  
**58 %**  
**des voix**

**31 sièges sur 46  
pour le SNES et les syndicats de  
la FSU**

